



MAIRIE DE MOMMENHEIM

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

Le 8 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle des conseils sous la présidence de Eric MULLER, Maire, suivant convocation transmise le vendredi 4 septembre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : MULLER Eric, MITTELHAEUSER Gérard, LEMMEL Anne-Sophie, HEINRICH Aurélia, LACROIX Alain, PETER Eric, JUNG Aniko, ROTH Camille, LUDMANN Fanny, MAGNIN-ROBERT Rebecca, LERCH Alexandre, BERTIN Jérôme, OTT Thierry, KETTERER Sandrine, FREUND Hélène, LANDOLT Léa

Excusé ayant donné procuration : GWISS Jean-Luc à HEINRICH Aurélia, KEITH Alain à LEMMEL Anne-Sophie, SCHMUCK Claude à ROTH Camille

Secrétaire de séance : MITTELHAEUSER Gérard

2026-003 - BULLETIN MUNICIPAL 2026 : FIXATION DES TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES

Rapporteur : LEMMEL Anne-Sophie

L'adjointe en charge de la communication rappelle qu'il revient au Conseil Municipal de fixer chaque année, par délibération, les tarifs proposés aux acteurs économiques qui souhaitent insérer un encart publicitaire dans le bulletin municipal de Mommenheim.

Il est procédé à une refonte du Bulletin municipal pour la nouvelle mandature entamée au mois de mars 2026, ce qui a une incidence sur les encarts publicitaires et leur tarification.

Dans ce cadre, les encarts publicitaires seront désormais regroupés en fin de bulletin, sous la forme d'un « Annuaire des partenaires », afin d'en harmoniser la présentation et de faciliter leur consultation par les lecteurs. Cette nouvelle organisation conduit également à adapter les formats proposés.

Les tarifs des encarts publicitaires, qui n'avaient pas évolué depuis 2008, sont par ailleurs légèrement revalorisés.

Les nouveaux formats et tarifs des encarts publicitaires s'établissent comme suit :

Modèle	Format	Dimensions utiles	Tarifs TTC
Modèle A	1/2 page horizontale	190 × 133 mm	280 €
Modèle B	1/4 page verticale	92,5 × 133 mm	170 €
Modèle C	1/8 page	92,5 × 63 mm	120 €
Modèle D	1/2 page verticale	92,5 × 272 mm	280 €
Modèle E	1/4 page verticale	60 × 202 mm	170 €
Modèle F	1/4 page horizontale	125 × 98 mm	170 €
Modèle G	1/4 page bandeau	190 × 63 mm	170 €
Modèle H	Pleine page	190 × 272 mm	550 €

Comparatif anciens/nouveaux tarifs :

Anciens tarifs et formats		Nouveaux tarifs et formats		
Formats	Tarif TTC	Formats	Tarif TTC	Évolution
1/8 page (92,5 × 60,5 mm)	100 €	1/8 page (92,5 × 63 mm)	120 €	+20 € / +20 %
1/4 page horizontal (190 × 60,5 mm)	150 €	1/4 page bandeau (190 × 63 mm)	170 €	Adaptation du format +20 € / +13,3 %
1/4 page vertical (92,5 × 126 mm)	150 €	1/4 page verticale (92,5 × 133 mm)	170 €	Adaptation du format +20 € / +13,3 %
—	—	1/4 page horizontale (125 × 98 mm)	170 €	Nouveau format
—	—	1/4 page verticale (60 × 202 mm)	170 €	Nouveau format
1/3 page (190 × 81,5 mm)	200 €	Supprimé	—	/
1/2 page (190 × 126 mm)	250 €	1/2 page horizontale (190 × 133 mm)	280 €	Adaptation du format +30 € / +12 %
—	—	1/2 page verticale (92,5 × 272 mm)	280 €	Nouveau format
1 page (190 × 257 mm)	500 €	Pleine page (190 × 272 mm)	550 €	Adaptation du format +50 € / +10 %
1/2 page de couverture	300 €	Supprimée	—	/
4e de couverture	600 €	Supprimée	—	Conforme au choix de la commission

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

Ø **FIXE** les tarifs des encarts publicitaires du bulletin municipal 2026 comme indiqués ci-dessus.

Ø **DIT** qu'en l'absence d'une nouvelle délibération, les tarifs ci-dessus resteront applicables jusqu'à la fin du mandat.

Ø **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et les autorisent à signer tout document y afférent.



Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 8 septembre 2026

La présidence de séance,
Eric MULLER, Maire



Le secrétariat de séance,
Gérard MITTELHAEUSER, Premier adjoint